



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2020

RED-FISH NEUCHÂTEL

Date : Lundi 18 octobre 2021

Heure : 19h00

Lieu : local du Red-Fish Neuchâtel – route des Falaises, 30 – 2000 Neuchâtel

Organisateur : Red-Fish Neuchâtel – Cercle des Nageurs

Présidence : Daniel Gumy

En présence : Mesdames Nicole Richard, Roxane Milleret et Messieurs Lanval Gagnebin, Gabriele Chirienti, Thierry Burgi et Hervé Roos

Nombre de votes reçus : 22

Nombre de votes valables : 20, majorité à 11 voix

Durée : 1h35

Procès-verbal :

1. Salutations et ouverture de l'assemblée

Au vu de la situation sanitaire exceptionnelle, cette Assemblée Générale n'a pas pu se tenir en présence des membres. Conformément à l'article 6b de l'Ordonnance 2 du Conseil fédéral (Ordonnance 2 Covid-19, RS 818.101.24), elle a toutefois valablement lieu en présence du président et de son comité qui a agi comme scrutateur.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 décembre 2020

Pas de questions.

Résolution n°1 : le PV est approuvé par 20 voix.

3. Rapports annuels :

- Rapport annuel du Président : [le rapport est consultable sur internet](#)

- Rapport des responsables de sections : [les rapports sont consultables sur internet](#)

- Présentation des comptes : Naveen Begni présente les comptes.

- Artistic Swimming : bénéfice de CHF 11'800.65 / réserves de CHF 21'006.67
- Natation : bénéfice de CHF 99'461.45 / réserves de CHF 99'461.45
- Plongeon : bénéfice de CHF 884.03 / réserves de CHF 6'773.67
- Triathlon : bénéfice de CHF 6'619.29 / réserves de 25'488.05

- Water-Polo : bénéfice de CHF 7'419.47 / réserves de 19'862.72

Le bénéfice final du club se monte finalement à CHF 5'622.40

4. Rapport du vérificateur de comptes et nomination des vérificateurs pour l'année 2021

[Le rapport est consultable en ligne](#)

Le vérificateur recommande à l'AG d'approuver les comptes présentés, de donner décharge aux organes responsables et de remercier le comptable pour le travail.

Le vérificateur de comptes est remercié.

Résolution n°2 : Mme Vanessa Guizzetti-Piccirilli se représente en tant que vérificateur de comptes pour la prochaine année.

5. Décisions relatives à :

5.1 Approbation du rapport et des comptes annuels de l'exercice 2020

Résolution n°3 : le rapport et les comptes sont approuvés par 20 voix.

5.2 Décharge aux membres du Comité

Résolution n°4 : la décharge du comité pour l'année 2020 est approuvée par 20 voix.

6. Candidatures au Comité

6.1 Votation pour la candidature de M Hervé Roos

Résolution n°5 : l'élection d'Hervé Roos est approuvée par 18 voix. 2 personnes s'abstiennent.

6.2 Votations pour les membres du Comité : Mmes Nicole Richard, Roxane Kohler et M. Daniel Gumy, Lanval Gagnebin, Gabriele Chirienti et Thierry Burgi

Résolution n°6 : les membres du comité sont élus par 20 voix.

6.3 Nomination de Mme Claudine Saraçlar au statut de Membre d'Honneur du Red-Fish Neuchâtel

Résolution n°7 : Mme Claudine Saraçlar est nommée Membre d'Honneur par 18 voix.

Daniel Gumy clôture l'assemblée et remercie les membres qui ont voté.

Fin de l'assemblée : 19h35



Daniel Gumy